Actuellement, l'âge moyen auquel un enfant obtient un GSM est de 10 ans. De plus 63% des mineurs sont inscrits sur un ou plusieurs réseaux sociaux.

Or, en Belgique, un jeune sur trois a déjà été victime de cyberharcèlement ! C'est colossal. Cela fait de ce sujet un enjeu majeur pour notre société. Pire, un jeune sur cinq déclare en avoir été l'auteur, révèle une enquête réalisée par l'Observatoire des droits de l'internet.

L'augmentation des cas inquiète les professionnels de la santé mentale de façon générale. Le harcèlement au sens large entre jeunes a pris de l'ampleur.

Malheureusement, le harcèlement n'est pas le seul danger sur internet. Le revenge porn (la diffusion d'image à caractère sexuel sans le consentement de la personne qui est présentée), le doxxing (c'est-à-dire la divulgation d'informations sur l'identité ou la vie privée d'une personne sans son consentement et dans l'optique de lui nuire), ou encore le flaming (l'envoi, par les réseaux sociaux, de courts messages très violents), sont d'autres cyber crimes répandus. Leurs conséquences dans le monde réel sont souvent dramatiques.

Un tiers des jeunes Belges a déjà été victime de cyber harcèlement et cette pratique peut avoir un impact dramatique sur les victimes.

Les Jeunes MR souhaitent :

Que chaque élève ou étudiant ait été, lors de son parcours scolaire, sensibilisé au cyber harcèlement, au minimum une fois. L'objectif serait d'aborder les conséquences que ce délit peut avoir sur les victimes et les poursuites judiciaires auxquelles s'exposent les auteurs.

Nous souhaitons que l'État propose des formations, à destination des parents de jeunes harcelés et harceleurs, afin de les soutenir dans l'éducation de leurs enfants.

Nous souhaitons également que tous les policiers soient davantage sensibilisés à la question du cyber harcèlement afin de mieux venir en aide aux victimes et de mieux poursuivre les

auteurs.

Nous voulons que l'État renforce ses moyens techniques et humains de surveillance et de détection des cyber crimes et que la justice poursuive davantage les auteurs de cyber harcèlement.

Nous voulons que l'État crée une plateforme permettant de signaler les cyber crimes (comme l'équivalent français : Pharos).